

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TARET-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

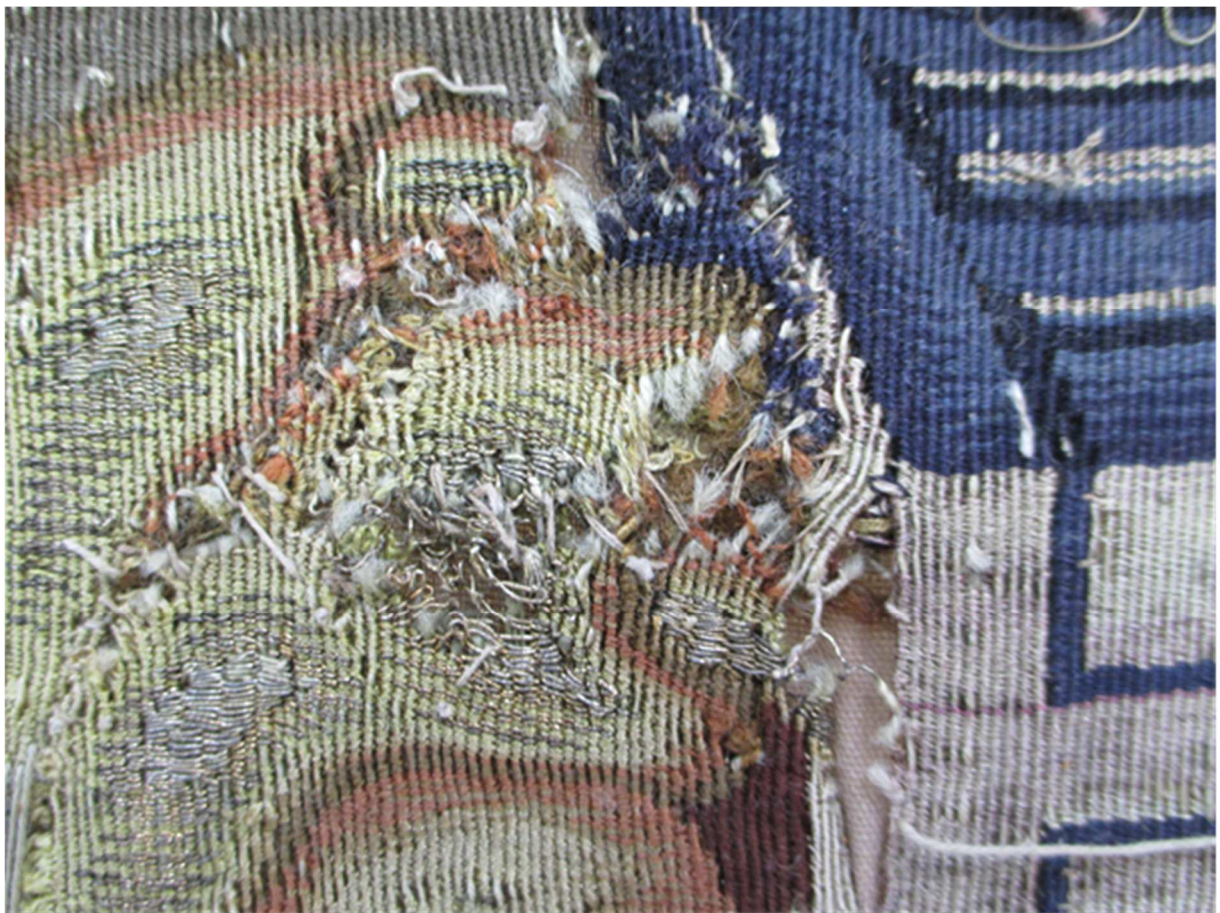
Ce document comporte 4 pages.

SUJET N°1 :

- Décrivez-nous les principes fondamentaux de la conservation-restauration des œuvres en tapisserie.
- La tapisserie *La bataille d'Arbelles* doit faire l'objet d'une intervention afin d'être exposée dans une exposition temporaire. En vous appuyant sur les documents fournis, vous ferez une proposition détaillée d'intervention. Vous justifierez vos choix.







Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TARET-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages.

SUJET N°3 :

- Quelles sont les différentes interventions possibles sur des œuvres en tapisserie ?
- Un ensemble de sièges de Lucien Rollin et Henri Faureau doit faire l'objet d'une restauration afin d'être utilisé dans le salon d'attente d'une institution. En vous appuyant sur les documents fournis, vous ferez une proposition d'intervention pour la tapisserie du siège GMT 12678/3 en justifiant votre choix. Vous détaillerez ensuite chaque étape technique de cette intervention.



